



DES TRAVAUX MAIS PLUTOT MOINS D'IMPOTS

Le budget 2016 de notre commune, qui vient d'être adopté à l'unanimité du conseil, prévoit une série de travaux utiles et, heureuse nouvelle, plutôt moins d'impôts.

Outre la plantation d'environ 4.000 sapins de Noël à l'ancienne pépinière, un chalet-abri de 37,5 m2 en douglass du pays sera construit avant l'été près du city-stade. Un point d'eau, deux tables en bois avec bancs, de nouveaux jeux et une table de ping pong viendront compléter l'aménagement de ce lieu agréable de plus en plus fréquenté par les enfants du village. Le tout pour un investissement total d'un peu plus de 20.000 euros (TTC).

Le système électrique de l'église va par ailleurs être totalement rénové pour satisfaire aux recommandations d'une commission de sécurité.

Comme l'an dernier, ces travaux seront réalisés sans recours à l'emprunt et sans augmentation d'impôts malgré une nouvelle chute des aides de l'Etat et une diminution des revenus de la forêt communale. Le niveau des trois taxes communales reste encore inchangé cette année. Et la part "fiscalisée" des dépenses du Syder (syndicat intercommunal chargé de l'électricité) sera réduite à 50% (contre 75% en 2015), ce qui permettra une baisse assez significative de vos impôts locaux.



ANCIENNE CURE, LOGEMENTS DU CCAS: DONNEZ VOTRE AVIS !

L'heure des choix est arrivée pour l'avenir de deux bâtiments communaux voisins de la mairie et en très mauvais état: l'ancienne cure, une des plus vieilles maisons de notre patrimoine, et l'immeuble abritant deux logements du CCAS qui nécessiteraient de coûteux travaux pour être remis sur le marché de la location.

Le conseil municipal a commencé à examiner cette délicate question et souhaiterait parvenir à une solution avant la fin de cette année.

MERCI D'ENVOYER A LA MAIRIE
(par mail, courrier...) VOS IDEES ET SUGGESTIONS !

Parmi les différentes hypothèses à l'étude figurent notamment la vente de la "cure" et la rénovation dans la foulée des logements du CCAS (avec l'argent de cette vente), ou la vente des deux bâtiments. La rénovation des deux maisons risquerait en revanche de plomber les finances communales pour longtemps...

A VOUS DONC DE NOUS AIDER A FAIRE LE BON CHOIX !

DECHETS INTERDITS A L'ANCIEN CAMP !

Tout dépôt de déchets est interdit à l'ancien camp (ou ex-colonie), y compris de végétaux. Sauf autorisation de la mairie, il est également interdit de venir y prendre des déchets.

Si vous avez des déchets utiles à la collectivité (terre végétale...), contactez la mairie !

Ce petit rappel des règles fait suite à trois "incidents" ces dernières semaines: deux dépôts sauvages et un "vol"...



CLUB ACCUEIL AMITIE

Salle Etienne Villand (ancienne école, près de l'église)

Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de nous rejoindre, nous avons décidé de modifier notre jour de rencontre. En effet, nous réalisons que certains villageois ne peuvent pas participer à nos réunions car ils ont des obligations les mercredis avec leurs enfants ou petits enfants.

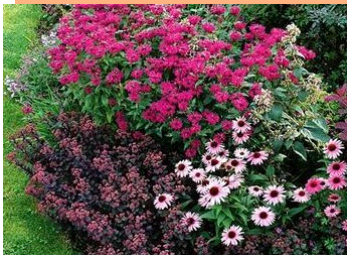
A partir du mois de mai nous nous réunirons donc les premier et troisième jeudis de chaque mois à partir de 14 heures.

D'ici là, nous maintenons les mercredis 13 et 27 avril après-midi.

Nos réunions continuent pendant tout l'été.

Nous espérons vous accueillir nombreux. Notre objectif est simplement de maintenir des liens d'amitié entre nos membres tout en participant à des après-midis conviviaux.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer – vous êtes les bienvenus!
Christine Gellé – 06 85 83 01 46 – cgelleclub@numericable.fr



Fleurissement du village

Samedi 21 mai à partir de 08h30

Votre aide est toujours la bienvenue.

Nous vous espérons nombreux dans une ambiance conviviale

COMITE DES FÊTES

Samedi 21 mai 2016 à 20 h : soirée cinéma
(3 € par personne)



Samedi 18 juin 2016 : fête des voisins

Les 2 et 3 juillet 2016 : challenge inter-villages



Fête Nationale du 14 juillet qui se terminera par le feu d'artifice

Prochaine Réunion le vendredi 29 avril 2016 à partir de 20h30
salle Etienne Villand

**MISE A DISPOSITION PAR
LA COR
DE SACS DE TRI POUR LE
VERRE.
DISPONIBLES EN MAIRIE**



Merci à Gilbert Barbier pour sa participation à la commission communication, et bienvenue au petit nouveau Lionel Serpol.

**Opération
Composteur
individuel**

**Composter,
un geste
à adopter !**

Un geste
efficace
et simple
pour réduire
ses déchets.

Restes de repas,
coquilles d'œufs,
sachets de thé,
mouchoirs en papier,
fleurs fanées...

**Vite ! Pensez à réserver
votre composteur !**

Prochaine distribution en avril et octobre
Service gestion des déchets au 04 74 89 58 39 (choix 4)
Renseignements infotri@c-or.fr
ou téléchargez le bon de commande
sur internet
www.ouest-rhodanien.fr

SITE INTERNET

Toutes les infos sur notre site
<http://saint-appolinaire.jimdo.com>